Les habitants

UN AIR DE JORDAN

À l'aube des années 2000, la locution « jeune du quartier » s'est cristallisée autour de la représentation d'une figure masculine, souvent sportive, tournée vers la sape, se déplaçant à deux roues et animant un espace urbain dont les frontières sont tracées par l'usage. Mais penser les choses ainsi reviendrait à mettre au rebut une somme incroyablement riche de parcours transversaux, pour ne pas dire différents, qui font la richesse d'un territoire au-delà des a priori qu'il génère.



Jordan, qui nous accompagne dans la rédaction de ce numéro, nous accueille avec pudeur dans son appartement des Orchamps. Il est d'accord pour partager un peu de son histoire. Ce qu'il a à dire, il l'a confié à un carnet de notes, quelques pages remplies d'une écriture régulière et nerveuse.

Arrivé au quartier alors qu'il était en classe de CE1, il a laissé ses anciens amis derrière lui, contraint de tout reconstruire. Il peine à refaire bande, souffre de solitude. Lorsqu'un nouveau débarque dans un groupe, il est étrange avant d'être étranger, puisque personne ne le connaît. Souvent, on se contente de lui trouver un surnom. Nommer en se réappropriant une image rassure. Jordan devient « Mouton », la répétition devient harcèlement. Après les mots viennent les coups. Les maux ont un coût : le prix du silence. L'enfant devient mutique. À la fin de l'année scolaire, lorsqu'il constate que le seul redoublant, hormis lui, est son harceleur en chef, Jordan voit son monde s'effondrer. Le collège va encore renforcer le cortège des brimades et des cicatrices, au premier rang desquelles l'échec scolaire.

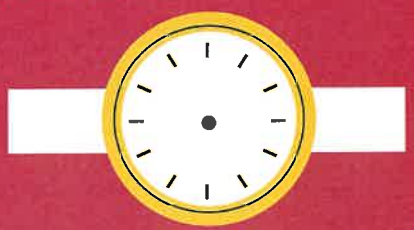
Mais le serpent de la colère a fait son nid dans le cœur adolescent. Lorsque le ressentiment éclate au grand jour, l'élève de troisième se délivre de l'emprise à coups de poings. Définitivement.

Aujourd'hui scolarisé en terminale au micro lycée à Pergaud, Jordan est sociable, affable, à l'écoute, curieux. Content d'habiter son quartier, heureux de côtoyer ses voisins, de prendre soin de ses animaux. Fier des responsabilités qu'il exerce chez les scouts. Bien lancé sur la voie du bac, il interroge régulièrement son avenir. Il aimerait devenir forgeron. Une forme d'atavisme pour un jeune du quartier qui, depuis toujours, s'est employé à forger son caractère. ■

Le coin des bricoleurs

LE TEMPS QUI PASSE

« Ça fait 50 ans cette année ? Déjà ?! » s'exclame le vieil homme qui revient du marché de Palente. Il n'en croit pas son calendrier. À s'en décrocher l'almanach. Arrivé en 1962 à Besançon, un contrat de travail sous le bras, l'Espagnol devient maçon chez Moyse et œuvre dans la chambre froide de LIP. Il évoque sa famille, et puis se souvient de la lutte, de camarades jetant des objets sur les policiers depuis les fenêtres des blocs. *« 50 ans... Eh oui ! Ça passe ! »* s'amuse-t-il. Pas de montre au poignet, mais des souvenirs plein la tête.



La rédaction de L'Inutile met à votre disposition cette montre à souvenir sans aiguilles. À vous d'y inscrire une heure qui vous tient à cœur, correspondant à un instant précis et précieux. Puis découpez l'image et aimantez-la sur votre réfrigérateur : à chaque fois que vous la croiserez, vous (re)vivrez un moment de bonheur ! ■

Les habitants

QUEBECAIR



Tout juste sortie de l'école de cirque de Montréal, Anouk entame des tournées internationales pendant plusieurs années jusqu'à ce qu'une blessure au dos rende impossible la poursuite de ce rythme d'enfer. Là, une histoire d'amour la cueille et lui fait quitter son pays natal pour Besançon, où elle recommence tout à zéro. Elle mêle sirop d'érable et cancoillotte, Morteau et poutine... Et question climat, c'est pô si pire. Elle donne des cours de cirque, exerce plusieurs petits boulots, dont la garde d'enfants.

C'est alors qu'elle se dépacse que tout bascule. Elle reçoit un courrier : OQTF – Obligation de Quitter le Territoire Français, accompagné d'un refus de renouvellement de visa. Motif du renvoi : situation instable, parcours trop haché et pas suffisamment lisible. Anouk n'est pas assez rentable pour l'État, menace de devenir une charge. Au moment d'écrire ces lignes, elle est en attente de la décision du préfet et du juge. Ces derniers ont 2 mois pour rendre leur verdict.

Il reste 5 jours à Anouk pour réunir les attestations prouvant son intégration sociale et professionnelle à Besançon depuis 4 ans. En premier lieu, elle devrait faire figurer celle qui rappellera que son visage a servi d'icône au projet « Besançon Booster de Bonheur ». ■